

RÉSOLUTION N° 617

RAPPORT DE GESTION POUR LA PÉRIODE 2014-2017

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-septième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé du Directeur général sur la gestion de l'administration dont il a la responsabilité pour la période 2014-2017,

CONSIDÉRANT :

Que, le 21 mai 2014, le Comité exécutif, exerçant les compétences qui lui sont conférées par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), a adopté le Plan à moyen terme (PMT) 2014-2018, par la résolution IICA/CE/Res. 592 (XXXIV-O/14) ; et

Que le Comité exécutif a pris acte des résultats obtenus et des progrès accomplis dans la mise en œuvre du PMT 2014-2018, décrits dans les rapports du Directeur général des années 2015 et 2016 sur la coopération technique fournie aux États membres, ainsi que dans le processus de transformation de l'Institut,

DÉCIDE :

1. D'adopter le rapport de gestion 2014-2017 et de féliciter le Directeur général ainsi que les fonctionnaires de l'Institut pour le travail accompli et les résultats obtenus, rendus possibles grâce au soutien des États membres.
2. D'exhorter les États membres à concrétiser les initiatives visant le renforcement technico-administratif et financier de l'Institut, afin qu'il puisse compter sur les moyens adéquats pour mener à bien ses mandats.